

♦ L'Association des maires de France (AMF) a de nouveau réclamé hier que soit examinée "en janvier" la proposition de loi sur l'intercommunalité de son président Jacques PELISSARD (UMP), rappelant que le Premier ministre François FILLON s'y était engagé lors du Congrès des maires en novembre dernier (cf. "BQ" du 23 novembre). Au 31 décembre, les Schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) destinés à achever l'intercommunalité n'ont pas été adoptés dans 33 départements, alors que la loi stipulait qu'ils devaient l'être avant cette date. Selon l'AMF, cela veut dire que dans ces départements, "les amendements de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) n'ont plus de base légale". "C'est ce que voulait éviter l'AMF qui n'a cessé d'alerter, depuis le mois de juin le gouvernement sur l'importance d'un ajustement législatif consensuel qui permettrait le maintien du pouvoir d'amendement des élus pour les schémas non encore finalisés", rappelle l'Association. Le président (PS) de la commission des Lois du Sénat, M. Jean-Pierre SUEUR, avait demandé le 20 décembre que la proposition de loi de M. PELISSARD soit examinée "début janvier" par l'Assemblée nationale pour éviter un "vide juridique". "Si la proposition de loi PELISSARD est votée à l'Assemblée, on pourra la fusionner avec la proposition de loi SUEUR au Sénat puisqu'elles sont complémentaires", avait-il poursuivi (cf. "BQ" du 7 novembre). "On pourra ainsi voter une loi très concrète avant le 23 février", fin de la session parlementaire, avait plaidé M. SUEUR (cf. "BQ" du 21 décembre).